

Quelques commentaires afin d'enrichir le débat sur le déneigement

Par André Cardinal

Citoyen de Notre-Dame de Grâce

Monsieur Marcel Tremblay

Responsable du déneigement de la Ville de Montréal

- Monsieur
- **Nous avons connu à la fin de 2007 et au début de 2008**, un hiver particulièrement enneigé avec plusieurs tempêtes qui étaient très rapprochées les unes des autres. Cette situation, il faut en convenir, n'a pas été facile pour les autorités de la Ville ainsi que pour tous ceux et celles qui avaient à déblayer la ville. Cette situation pourrait se répéter au cours des prochaines années. C'est pourquoi il faut y réfléchir.

Garder les rues et surtout les trottoirs sécuritaires entre les tempêtes.

Cependant, il est arrivé à plusieurs reprises que les trottoirs n'avaient pas été ni déblayés ni sablés entre les tempêtes quand ces dernières étaient éloignées les unes des autres et qu'il y avait amplement de temps pour faire le travail.

Il est souvent arrivé qu'une chenillette déblayait la neige d'un trottoir sans le sabler sans y étendre du petit gravier. Le trottoir devenait alors encore plus dangereux car les piétons marchaient directement sur la glace.

. Je comprends les difficultés de la Ville quand les tempêtes se succèdent. Ce que je ne comprends pas c'est quand les trottoirs ne sont pas entretenus entre les tempêtes et que les employés de la Ville ne posent pas d'abrasif en même temps qu'ils déblaient les trottoirs.

C'est pourquoi je recommande que la Ville centre incite les arrondissements à mettre les efforts nécessaires au niveau de la planification et des interventions afin de garantir aux citoyens des trottoirs sécuritaires entre les tempêtes!

C'est pourquoi je recommande que le Service des travaux publics dans chacun des arrondissements incite les opérateurs de chenillette à étendre des abrasifs quand ils déblaient les trottoirs

On ne peut garantir des trottoirs et des rues sécuritaires sans équipement et personnel suffisant

Au début de la saison d'hiver c'est-à-dire au début du mois de novembre, l'inventaire des pièces d'équipement est à son maximum.

Prenons les chenillettes. Nous avons dans Côte des Neiges Notre Dame de Grâce un certain nombre de chenillettes qui doivent déneiger un territoire raisonnable qui doit être fait en un temps raisonnable. Si deux chenillettes manquent à l'appelle suite à un bris d'équipement, le territoire alloué à chacune des chenillettes s'agrandit et prend plus de temps à déblayer. Il est donc important de savoir combien de temps les chenillettes endommagées passent au garage municipal où à tout autre garage. Il est important de savoir si il y a des chenillettes de rechanges pour les chenillettes non fonctionnelles..

C'est pourquoi je recommande que les arrondissements aient toujours un maximum de chenillettes en bon état tout au cours de l'hiver

Je recommande aussi que les délais de réparation soient réduits et que la Ville et les arrondissements se penchent sur les moyens à prendre afin de réduire les dits délais

Je recommande que la Ville centre achètent un certain nombre de chenillettes afin de combler le nombre ce chenillettes en réparations dans les divers arrondissements et ne pas obliger les arrondissements à acheter trop de chenillettes en surplus.

Il faut surveiller le travail de ceux qui sont responsables du chargement et passer derrière eux quand le travail n'a pas été bien fait

J'ai constaté qu'au lendemain d'un chargement, qui avait été entrepris la nuit précédente, il y avait une longue lisière de neige d'au moins six pouces de haut et six pouces de large tout le long des deux trottoirs **bordant la rue Earncliffe, où je demeure**, Cette longue lisière de neige est devenu dure au cours des jours suivants et a rendu les deux trottoirs très hasardeux pour la marche

C'est dans cette perspective que je recommande que les responsables de la Ville forcent les entrepreneurs à bien finir leur travail afin qu'il n'y ait plus d'amas de neige sur les trottoirs une fois le travail de chargement terminé ~~quitte à faire en sorte que les employés de la Ville enlèvent les dits amas et que la Ville charge aux entrepreneurs les coûts de ces travaux~~

La Ville doit tenir des statistiques sur chacun des arrondissements.

La Ville doit tenir des statistiques sur chacun des arrondissements et les publier annuellement :

Le nombre de véhicules de chacun des arrondissements affectés aux opérations de chargement.

Le nombre de véhicule de la Ville affectés au déblaiement des rues, des trottoirs et des rues entre les tempêtes

Le nombre de km de rues dans chacun des arrondissements

Le nombre de km de trottoirs dans chacun des arrondissements

Le parcours de chacun des chenillettes et le temps requis pour faire ces parcours.

Le nombre optimal d'opérations de déblaiement des trottoirs et des rues.

Avec le cumul de toutes ces statistiques qui seraient rendu public la Ville et les arrondissements pourraient mieux informer la population sur les opérations de déneigement.

Enfin quelques questions sur la répartition des tâches

Quelle est la proportion des travailleurs du privé et de la Ville actifs lors d'un chargement? Est-ce la même situation dans tous les arrondissements? Dans le passé les employés de la Ville étaient responsables du déblaiement tandis que les entrepreneurs étaient responsables du chargement. Un nombre limités de territoires à déneiger étaient confiés aux employés de la Ville, Cette situation a-t-elle changé?